



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-20943>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **26-20943**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-19760

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Romilly-sur-Seine

Correspondant : Eric VUILLEMIN

Adresse : 1, rue de la Boule d'Or B.P. 154, 10100 ROMILLY SUR SEINE

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=39261>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : ENTRETIEN DES SURFACES DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE ROMILLY SUR SEINE POLE MEDECINE DE L'ESPACE SANTE DE LA GARE Le présent marché recouvre des prestations homogènes relatives à l'entretien des surfaces des bâtiments communaux pour un nouveau site, l'Espace Santé de la Gare. Il est conclu selon une procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique, en tant que « petit lot » des consultations de 2022AO21 2024AO011 et 2024AO17.-.

Lieu d'exécution et de livraison :49-51 rue Carnot, 10100 ROMILLY SUR SEINE

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "ReceptionOffres"

Au lieu de : "23/03/2026 à 12:00", **lire :** "23/03/2026 à 12:00"

- Dans la rubrique "Autre information"

Ajouter : "Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les visites auront lieu sur rendez-vous uniquement et les candidats prendront contact avec la personne indiquée dans le règlement de la consultation."

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/03/2026